Les médecins appréhendent « l'ubérisation » de la santé

Abderrahim DERRAJI - 2016-02-16 01:50:12 - Vu sur pharmacie.ma

À l'instar des autres secteurs, un vent d'« ubérisation » semble souffler de plus en plus fort sur le secteur de la santé, et ce en dépit de ses spécificités et ses aspects éthiques. À Los Angeles par exemple, l'application Heal permet d'avoir un spécialiste à domicile avec une facilité déconcertante. Cette application appelée par ses utilisateurs l'"Uber des médecins" inquiète les praticiens de la ville puisqu'elle permet au malade d'avoir en moins d'une heure, un médecin de son voisinage. Ces plates formes sont opérationnelles 24 heure sur 24 et 7 jours sur 7. Les start-up multiplient leurs offensives en mettant à la disposition des patients une pléthore d'applications qui viennent s'immiscer entre les professionnels de santé et leurs patients. Pour évaluer la conformité de ces nouvelles prestations médicales mises à la disposition des patients français, le Conseil National de l'Ordre des Médecins (CNOM) a lancé le 18 décembre 2015 une mission pilotée par le Docteur Jacques Lucas, vice- président, délégué général aux systèmes d'information en santé. Cette mission fait suite à la mise en ligne du site Internet deuxiemeavis.fr, d'un service de téléconsultation proposé par des assureurs privés et de nombreux services de téléconseils personalisés. Le rapport de cette mission qui a été publié par le CNOM le 12 février 2016, contient dix propositions concrètes pour favoriser le développement de la télémédecine et l'e-santé au quotidien, et les intégrer dans le cadre du parcours de soins. Dans ce même document, le CNOM préconise la régulation des prestations ouvertes par des sociétés intermédiaires à vocation commerciale. En élaborant de telles recommandations, le conseil a répondu favorablement aux attentes de ses ressortissants dont 70% souhaitent l'intégration du numérique dans l'organisation des soins sur les territoires. Ces plates-formes et ces services, une fois régulés dans l'intérêt du patient, pourraient permettre aux médecins d'avoir à leurs dispositions de précieux outils qui vont contribuer à l'amélioration de la prise en charge des malades. Et qui sait, peut être que ces nouvelles plates-formes pourraient permettre d'atténuer l'impact de la désertification médicale, d'améliorer l'observance aux traitements et la prise en charge des maladies chroniques qui constituent un vrai défi pour le corps médical. Ces nouveaux services ont timidement commencé au Maroc à l'image de la prise de rendez-vous. On ose espérer que la profession finira par mettre en place les mécanismes nécessaires à la régulation de ces nouveaux services et anticiper le tsunami qui risque de déferler sur le secteur médical dans toutes les régions du monde. Abderrahim DERRAJI Consulter PharmaNews 329 : lien